

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 02 juillet 2013 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2013-06-17

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois de juin de l'an deux mille treize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no 2
Monsieur Luc Champagne, conseiller district no 3
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

... le conseiller Yves Arcouette a motivé son absence.

Rs.2013-06-223

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juin 2013 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

8.3 Offre de services de Pluritec et autoriser la directrice générale à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres – Remplacement du média filtrant et travaux connexes.

REPORTER :

L'item 5.5
L'item 16.1
L'item 16.2

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-224

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2013.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 03 juin 2013 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2013 tel que rédigé par la greffière avec la modification suivante :

À la résolution 2013-06-220, on aurait dû y lire « **Personnalité Bénévole de l'Année 2013 pour les Filles d'Isabelle.** »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2013-06-225

INVITATION À UN SOUPER-SPECTACLE ORGANISÉ PAR LA FOIRE AGROALIMENTAIRE DE LA RÉGION D'ACTON

Le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 144 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à Foire agroalimentaire de la région d'Acton pour l'achat de quatre (4) billets au coût de 36,00 \$ chacun pour assister au « Souper-spectacle » qui aura lieu le 6 juillet 2013, au parc Donald-Martin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2013-06-226

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De nommer le conseiller Patrice Dumont maire suppléant pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2013, et ce, à compter du 01 juillet 2013;

De nommer le conseiller Yves Arcouette comme substitut au maire suppléant en cas d'urgences seulement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-227

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC C.S.A. « COLLECTION SAINT-AMOUR ».

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant non récurrent de 1 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970 à C.S.A. « Collection Saint-Amour »;

D'autoriser la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec C.S.A. « Collection Saint-Amour ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-228

MANDAT À INNOVISION+. – FOURNITURE DE SERVICES – ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2013.

Attendu que conformément à la loi, une élection municipale générale aura lieu le 3 novembre 2013;

Attendu qu'il y a lieu de mandater une firme pour la fourniture de services notamment pour la confection et la révision de la liste électorale, la production des divers imprimés et services Web;

Attendu l'offre de services soumise par la firme Innovision+ en date du 18 mars 2013;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale retient les services de la firme Innovision+ pour la fourniture des services lors de l'élection municipale générale devant avoir lieu le 3 novembre 2013, selon l'offre de services soumise le 18 mars 2013 et autorise, à cet effet, une dépense d'un montant maximum de 6 435,60 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-999, à Innovision+.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 5.5 est reporté à une séance ultérieure.

DÉPÔT D'UNE ATTESTATION D'OFFICIALISATION DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE.

Dépôt d'une attestation d'officialisation de la Commission de toponymie d'un odonyme pour désigner une voie de communication sur le territoire de la Ville, à savoir le Croissant Chevanelle, situé dans le nouveau développement résidentiel.

Le conseil prend acte

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 248-2013 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. De plus, une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Le conseiller Patrice Dumont donne un avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet qu'à une prochaine assemblée de ce conseil sera présenté pour adoption un règlement relatif à la circulation des camions et véhicules outils et abrogeant le règlement 1311-99.

... Dépôt des rapports des départements suivants :

- a) Incendies;

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2013-06-229

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET DIVERS AU POSTE DE POMPAGE D'EAU BRUTE.

Attendu que la Ville a procédé, le 13 juin 2013 à 11 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour des travaux de mise aux normes et divers au poste de pompage d'eau brute;

Attendu que les fournisseurs se sont procuré les documents sur le SEAO et que la Ville a reçu SIX (6) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Jean-Yves Lavoie, ingénieur de la firme Exp inc.;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense de l'ordre de 147 871,35 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, pour les travaux de mise aux normes et divers au poste de pompage d'eau brute;

De financer cette dépense à même la taxe d'accise;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : Alpro Électrique inc. en vertu du prix prévu dans sa soumission du 13 juin 2013 pour les travaux de mise aux normes et divers au poste de pompage d'eau brute au coût de 147 871,35 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-230

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) VOLET 1.4.

Attendu que la mise aux normes des installations de production d'eau potable est considérée prioritaire suite à la nouvelle réglementation du MDDEP;

Attendu que la Ville d'Acton Vale demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de recevoir plus que 50 % de subvention, considérant que la charge aux citoyens est trop élevée;

Attendu que la Ville d'Acton Vale s'engage à déboursier la partie non subventionnée par le ministère;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à soumettre une demande de subvention auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 1.4 pour la réalisation desdits travaux et à signer, pour et au nom de la ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution, y incluant le formulaire de demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-231

OFFRE DE SERVICES DE PLURITEC ET AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES POUR LE REMPLACEMENT DU MÉDIA FILTRANT ET TRAVAUX CONNEXES.

Attendu la réception, le 15 juin 2013, d'une offre de services de Pluritec pour le projet cité en titre;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale mandate « Pluritec » pour la réalisation des services professionnels d'ingénierie relatifs au projet de remplacement du média filtrant et les travaux connexes à l'usine de filtration d'eau potable, selon l'offre de services datée du 15 juin 2013;

Que la Ville d'Acton Vale autorise, à cet effet, une dépense d'un montant de 17 010 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-400-10-000, à « Pluritec »;

Que cette dépense soit financée à même la taxe d'accise;

D'autoriser la directrice générale à demander des soumissions, par voie d'appel d'offres, pour le remplacement du média et travaux connexes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-232

DÉPÔT DU RAPPORT D'INDICATEURS DE GESTION 2012 ET DÉSIGNATION DU SIGNATAIRE DUDIT RAPPORT

Attendu que conformément à la loi, la trésorière dépose les indicateurs de gestion de la Ville d'Acton Vale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'accepter, tel que déposé, le rapport d'indicateurs de gestion de la Ville d'Acton Vale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et d'autoriser la trésorière à signer la confirmation de la transmission de ce rapport au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-233

RÉSOLUTION RELATIVE À LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.

Attendu que le ministère des Transports octroie un montant à la circonscription de Johnson dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour 2013-2014;

Attendu que la Ville entend faire une demande de subvention pour l'amélioration de son réseau routier;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Luc Champagne et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale autorise la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

Que madame Sylvie Guay, trésorière, soit et est autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 16.1 est reporté à une séance ultérieure.

... L'item 16.2 est reporté à une séance ultérieure.

... VARIA

Rs.2013-06-234

VOTE DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Yvon Robert propose et il est unanimement résolu de féliciter les Chevaliers de Colomb pour l'organisation du Gala ainsi qu'à Monsieur Pierre Bond pour l'obtention du titre de « Chevalier émérite de l'année ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2013-06-235

VOTE DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu de féliciter Madame Annick Bisailon résidente d'Acton Vale d'avoir relevé le Grand Défi Pierre Lavoie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 12.

Mme Suzanne Loranger	<ul style="list-style-type: none">• Droit de mutation (supplétif) suite à le décès d'un conjoint.
	<ul style="list-style-type: none">• À quand le nettoyage des fossés sur la route Charrette?

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 16.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Luc Champagne propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et seize minutes (20;16).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date